

Contacter le PAS du territoire de la circonscription de La Ferté-Bernard :



06 18 08 37 02



PAS72-01@ac-nantes.fr

Horaires de la permanence téléphonique :
De 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Le dispositif est piloté conjointement par la DSDEN de la Sarthe et l'ARS Pays de la Loire et associe l'ARPEP PDL en tant qu'organisme du secteur médico-social.

Les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

Une coopération tripartite au service de l'accessibilité des apprentissages de l'élève

... pour répondre aux préoccupations des parents et responsables légaux.

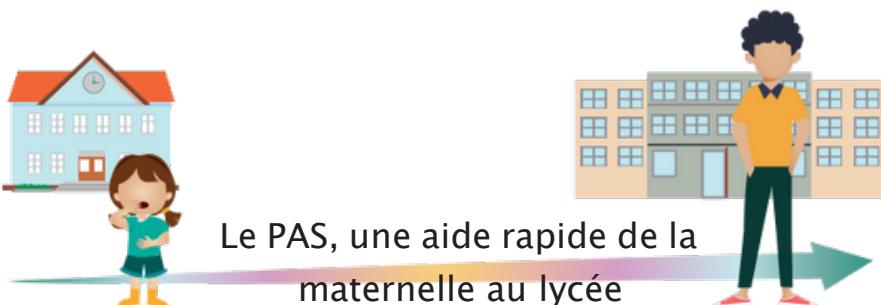
.. pour apporter aide et soutien à tout élève qui rencontre une difficulté d'accès au savoir et aux compétences.

... pour accompagner les enseignants et les communautés éducatives.



Qu'est-ce qu'un PAS ?

Porté par l'Éducation nationale et l'ARS (agence régionale de santé), en lien avec la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le Pôle d'Appui à la Scolarité vise à renforcer et garantir l'accessibilité de l'école pour mieux scolariser tous les élèves. Ce dispositif propose un soutien ponctuel à la scolarité pour des élèves qui en ressentent le besoin. Grâce à l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire, le PAS vient apporter une expertise croisée afin d'identifier les besoins spécifiques de l'élève. Cet appui ponctuel a pour objectif d'apporter des réponses aptes à modifier l'environnement scolaire et à faciliter l'adaptation et les apprentissages de l'élève.



Le PAS, une aide rapide de la maternelle au lycée

Le PAS c'est :

Un lieu d'accueil des familles et des élèves présentant des besoins particuliers

Une réponse ciblée rapidement opérationnelle

Une équipe de proximité pour les familles, les jeunes concernés et les équipes pédagogiques

Les équipes des Pôles d'Appui à la Scolarité



Un enseignant coordonnateur du PAS



Un éducateur spécialisé

Chaque binôme peut mobiliser des compétences complémentaires issues de l'Éducation nationale (RASED, enseignants référents, enseignants ressources...) ou du secteur médico-social en fonction des besoins repérés.

Une démarche d'accompagnement en 6 étapes clés :

